

## Anthony BELIN

Conseiller municipal de Lunel  
Président du groupe *Lunel c'est vous*



À l'attention de

**Madame Karine Ascarategui**

Directrice régionale

Enedis Occitanie Est

34 AVENUE DU GENERAL DE CROUTTE  
31100 TOULOUSE

**Objet : Panne électrique majeure à Lunel du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2026 –  
Demande d'explications, d'indemnisation des usagers et de retour d'expérience**

*Signaler*

Madame la Directrice régionale,

Je souhaite attirer votre attention sur la panne d'électricité exceptionnelle ayant affecté une large partie de la commune de Lunel entre le 30 juin 2026 à 21 h 30 et le 1<sup>er</sup> juillet 2026 à 14 h 00, soit une interruption d'alimentation d'une durée de près de **seize heures et trente minutes**.

Par sa durée, son ampleur et les conséquences qu'elle a engendrées, cet événement a profondément perturbé la vie quotidienne de milliers de Lunelloises et de Lunellois, mais également l'activité de nombreux commerçants, artisans, professionnels de santé et entreprises.

Au-delà de cette coupure d'une durée particulièrement inhabituelle, de très nombreux habitants ont été confrontés à une information insuffisante. Les horaires de rétablissement communiqués aux usagers ont été reportés à plusieurs reprises, sans qu'une explication précise sur l'origine de la panne ne soit apportée. Cette succession d'annonces contradictoires a nourri l'incompréhension et l'inquiétude de la population.

Dans un contexte où l'électricité constitue un service essentiel, une communication régulière, transparente et fiable est indispensable.

Cette panne a également entraîné des conséquences matérielles importantes. Après plus de douze heures sans alimentation électrique, de nombreuses denrées alimentaires conservées dans les réfrigérateurs et congélateurs sont devenues impropres à la consommation. Les restaurateurs, commerçants, artisans des métiers de bouche ainsi que plusieurs entreprises ont également subi des pertes économiques importantes.

Par ailleurs, plusieurs habitants signalent déjà des interrogations concernant d'éventuels dysfonctionnements d'appareils électriques ou électroniques susceptibles d'être liés à la coupure ou au rétablissement de l'alimentation.

Je rappelle que le gestionnaire du réseau public de distribution est tenu d'assurer, dans les conditions prévues par le Code de l'énergie et le contrat de concession, la continuité ainsi que la qualité du service public de distribution d'électricité. Si certaines circonstances peuvent exonérer le gestionnaire de sa responsabilité, les usagers sont néanmoins fondés à obtenir une information complète sur les causes de l'incident ainsi que sur les modalités d'indemnisation susceptibles de leur être ouvertes.



**En conséquence, je vous serais reconnaissant de bien vouloir :**

- **communiquer officiellement les causes exactes** de cette panne et les circonstances ayant conduit à une interruption d'une telle durée ;
- **présenter les mesures correctives envisagées** afin qu'un tel événement ne puisse se reproduire ;
- **préciser les modalités d'indemnisation** applicables aux usagers concernés, tant au titre des compensations éventuellement prévues par la réglementation qu'au titre de la réparation des préjudices subis ;
- **mettre en place**, compte tenu du caractère exceptionnel de cet incident, une procédure simplifiée permettant aux particuliers, commerçants, artisans et entreprises de déposer leurs demandes d'indemnisation ;
- **examiner avec la plus grande bienveillance** les demandes portant sur les pertes de denrées alimentaires, les éventuels dommages causés aux appareils électriques ainsi que les pertes d'exploitation des professionnels.

Je souhaiterais également connaître les éventuelles compensations automatiques prévues par les textes applicables aux interruptions prolongées de fourniture d'électricité et les conditions dans lesquelles celles-ci seront, le cas échéant, mises en œuvre au bénéfice des usagers concernés.

Enfin, je serais particulièrement favorable à ce qu'Enedis réalise un véritable retour d'expérience sur cet événement, afin que les élus locaux, les collectivités et les habitants puissent disposer d'une information transparente sur les causes de cette panne, sa gestion opérationnelle et les enseignements qui en seront tirés pour renforcer la résilience du réseau.

**Au-delà des réponses qui pourront être apportées aux élus, ce sont surtout les milliers de Lunelloises et de Lunellois concernés qui attendent désormais des explications, de la transparence et des réponses concrètes quant aux préjudices qu'ils ont subis.**

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente démarche et de la diligence avec laquelle vous apporterez les éclaircissements attendus par nos concitoyens.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice régionale, l'expression de ma considération distinguée.

*Dans l'attente  
de votre retour.*

**Anthony BELIN**

Conseiller municipal de Lunel

Président du groupe *Lunel c'est vous*

**Copie transmise à :**

- Monsieur le Préfet de l'Hérault
- Madame le Maire de Lunel
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel
- Monsieur le Directeur territorial Enedis Hérault
- Monsieur le Médiateur national de l'énergie

